

HAITI

Michèle Montas, une lutte exemplaire contre l'impunité

Le 25 décembre 2002, deux hommes armés se présentent devant le domicile de Michèle Montas et ouvrent le feu, blessant mortellement Maxime Séide, l'un de ses gardes du corps.



Depuis plus de deux ans, l'obstination de Michèle Montas à réclamer justice pour son mari lui a valu de nombreuses menaces. Jean Dominique, directeur de *Radio Haiti Inter*, un des journalistes les plus renommés d'Haïti, avait été abattu en même temps que l'un des vigiles de la station, le 3 avril 2000. Pour elle, "Jean a été tué parce qu'il était incontrôlable". Une indépendance de ton qui avait déjà contraint le couple de journalistes à s'exiler en 1980, à l'époque des Duvalier, puis en 1991, lors du coup d'Etat militaire.

Après l'attentat de Noël 2002, Michèle Montas a de nouveau quitté le pays. En février dernier, après de nouvelles menaces contre la rédaction de *Radio Haiti Inter*, elle annonce, la mort dans l'âme, la fin des émissions. "Nous avons déjà perdu trois vies, nous refusons d'en perdre davantage", explique-t-elle.

EA cette occasion, elle dénonce les "individus qui se croient au-dessus des lois", en référence aux nombreux obstacles rencontrés par l'enquête : pressions subies par les juges d'instruction, morts suspects de deux tueurs présumés, mandats d'arrêt non exécutés par la police, refus du Sénat de lever l'immunité de l'un de ses membres, obstruction du président Aristide lui-même...

Le 21 mars 2003, dans les conclusions de son enquête, le troisième juge d'instruction nommé sur le dossier inculpe six exécutants présumés mais ne désigne aucun commanditaire. Depuis son exil aux Etats-Unis, Michèle Montas fait appel. Le 4 août, la cour ordonne le lancement d'une nouvelle instruction... et la libération de trois des six inculpés.

Convaincue que la justice de son pays, confisquée par le pouvoir, ne peut plus grand-chose, Michèle Montas s'apprête à porter l'affaire devant les instances judiciaires interaméricaines. Une nouvelle bataille n'effraie pas la journaliste.

L'impunité pour mieux intimider la presse

Pour les autorités, garantir l'impunité aux assassins des journalistes est devenu la meilleure façon d'intimider la presse.



En décembre 2001, après Jean Dominique, Brignol Lindor (photo) a payé de sa vie sa liberté de ton. Il a été tué après avoir invité des personnalités de l'opposition dans son émission de radio. Deux ans après, malgré leurs aveux, ses meurtriers n'ont pas été punis. Il s'agit de membres de l'organisation populaire (OP) Domi nan bwa, proche de Fanmi Lavalas, le parti du Président. Si l'enquête s'est conclue par l'inculpation de dix d'entre eux, aucun n'est sous les verrous pour ce crime.

Et aucune charge n'a été retenue contre Dumay Bony, un élu Lavalas qui avait appelé au meurtre du journaliste. En mars 2003, la justice a par ailleurs refusé à la famille, réfugiée en France, le statut de partie civile.

Les OP sont en réalité des milices paralégales chargées par le gouvernement de faire régner la terreur dans les rangs des opposants et des journalistes. En 2003, elles ont systématiquement attaqué les manifestations de l'opposition sans épargner la presse : près d'une vingtaine de journalistes ont été agressées à l'occasion de ces manifestations.

Pour beaucoup, ces OP rappellent les célèbres "tontons macoutes" de l'époque Duvalier (1959-1986). Le mitraillage à Port-au-Prince, fin octobre 2003, des locaux de *Caraïbes FM* évoque également les pratiques des "attachés" du régime militaire du général Cédras (1991-1994). Deux dictatures qu'a combattu en son temps Jean-Bertrand Aristide, mais dont les méthodes réapparaissent sous son règne.

"L'Etat d'impunité se substitue toujours plus à l'Etat de droit", a résumé Louis Joinet, rapporteur spécial des Nations unies pour Haïti, début novembre 2003. Pour l'expert onusien, "la situation est grave, très grave. Elle risque de devenir gravissime". Il a évoqué l'enlèvement par des inconnus de Peterson Milord, des stations *Vision 2000* et *Radio Passion*, et les mauvais traitements subis par ce dernier pendant sa séquestration.

Pour le gouvernement, la presse est responsable des attaques dont elle est victime. Le 21 octobre, Yvon Neptune, le Premier ministre, a insinué que les médias ne rapportaient pas fidèlement les faits. Une façon voilée, comme c'est la coutume en Haïti, de les désigner comme cibles aux OP. Les forces de l'ordre sont parfois elles-mêmes impliquées : quatre journalistes ont ainsi été sévèrement battus par des policiers, le 20 mars, sous les yeux d'un diplomate français.

La situation est telle que, depuis 2000, une trentaine de journalistes ont pris le chemin de l'exil, le plus souvent vers la France, les Etats-Unis ou le Canada. Elle risque de se dégrader encore alors que certaines OP se retournent maintenant contre Aristide. Leurs leaders, devenus sans doute trop gênants pour le Président, ont été abattus.

Le pays s'enfoncé dans le chaos. Jean-Bertrand Aristide n'a plus pour seul programme que d'être le Président du bicentenaire de l'indépendance qu'Haïti célébrera le 1^{er} janvier 2004. Gare aux journalistes qui s'en apercevraient et le dénonceraient...

Pour tout renseignement complémentaire :

Régis Bourgeat, responsable du bureau Amériques - Reporters sans frontières - tél : 01 44 83 84 68

e-mail : ameriques@rsf.org